



Service sport jeunesse
04.81.16.08.07
centredeloisirs@st-peray.com

HIVER 2026 pour les enfants de 9-17 ans

SAINT-PEROLLAIS EXTERIEUR

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse :

Mail :

Numéro allocataire et CAF d'origine :

OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

Repas sans viande

JOURNEE(S) RETENUE(S) * :

- Lundi 09 février : Sports collectifs (foot, hand, basket ...).
- Mardi 10 février : Tournoi de tennis et bowling (venir avec un vélo en bon état).
- Mercredi 11 février : Sortie laser game, ultimate et Tchoukball.
- Jeudi 12 et vendredi 13 février : **Séjour à Villard de Lans** : airboard, laser game neige, rando et Vercors lumières. (**inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant un autre jour de la même semaine**)
- Lundi 16 février : Sortie à la patinoire et sports collectifs.
- Mardi 17 février : Sortie laser game et hockey.
- Mercredi 18 février : Sports de raquette (mini-tennis, ping-pong, badminton) et jeux de piste.
- Jeudi 19 février : Sortie à Ninja Land et gymnastique.
- Vendredi 20 février : Sports collectifs et bowling.

Je soussigné (e),

autorise mon fils , ma fille à participer aux activités pendant les vacances d'hiver 2026.

A, le 2026.

Signature des parent(s),
♦♦♦♦♦

Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de sortie si nécessaire

Les documents suivants sont valables pour l'année scolaire (septembre à août) à condition qu'il n'y ait eu aucune modification pour la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant à fournir s'il n'est pas venu aux dernières vacances.
- Le règlement intérieur mis à jour et à signer obligatoirement,
- Questionnaire de santé,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**
- Pour les Saint-Pérollais, un justificatif de domicile.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription et si vous êtes à jour de vos règlements.

A retourner obligatoirement avant le Jeudi 5 février 2026
à l'espace Mialan, au Service Sport Jeunesse 45 Rue de la République 04.81.16.08.07
TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 14 décembre 2023 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

Signature des parents ou du responsable légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission.
Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée.
Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),

AUTORISATION DE SORTIR SEUL

Je soussigné(e).....responsable légal (père, mère, tuteur*) de l'enfantautorise

mon enfant à regagner son domicile par ses propres moyens pendant les vacances d'hiver 2026.

Signature du responsable légal de l'enfant

* rayer les mentions inutiles